



**Le financement et le développement des PME aux pays du Maghreb (Algérie,
Tunisie, Maroc) -Etude comparative-**
**Financing and development of SME in Maghreb countries (Algeria, Tunisia,
(-Morocco) Comparative analysis**

¹BECHIR Sabiha.*²LACHI Oualid

¹ Université de Bejaia, laboratoire (LED), (Algérie), sabiha89bechir@yahoo.com

² Université d'Adrar, (Algérie), oualidlachi@yahoo.fr

Accepted: 25/04/2020

Published:30/04/2020

Résumé

L'objectif de ce travail est de contribuer à la réflexion sur une question de grande actualité, dans une approche comparative, à savoir l'encouragement et le financement de la PME dans les trois pays du Maghreb, plus exactement l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, nous allons nous intéresser, d'abord, au cadre théorique sur le financement de la PME en Algérie, ensuite, à faire une analyse entre ces trois pays. A partir de cette étude, on a constaté que le système de financement de la Tunisie est plus développé par rapport aux deux autres pays, ainsi que le développement et l'évolution des PME.

Mots clés: PME, Pays du Maghreb, Financement des PME, Croissance

Classification (JEL): E2, G32, P34

Abstract

The objective of this paper is to contribute to the reflection on a question of great topicality, in a comparative approach, namely the encouragement and the financing of the SME in the three countries of the Maghreb, more exactly Algeria, Tunisia and the Morocco, we will be interested, first, in the theoretical framework on the financing of the SME in Algeria, then, to make an analysis between these three countries. From this study, we found that the financing system of Tunisia is more developed compared to the other two countries, as well as the development and evolution of SME.

Keywords: SME, Maghreb Countries, SME Financing, Growth.

JEL classification: E2, G32, P34

* Corresponding author: sabiha89bechir@yahoo.com

Introduction

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont engagé plusieurs réformes sectorielles et institutionnelles recommandées par le FMI, afin de s'adapter aux mutations de l'économie mondiale. Ces réformes sont allées dans le sens d'une libéralisation des quatre marchés. En se basant sur un raisonnement libéral, ces pays ont reçu une liste de réformes à mettre en œuvre pour assurer la transition vers l'économie de marché. Ce mode de régulation économique est jugé plus favorable pour la croissance économique et pour la création et le développement des petites et moyennes entreprises (PME)

C'est pourquoi le présent travail se propose d'analyser le rôle de financement dans la croissance des PME au pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Nous nous intéressons aussi dans ce travail à étudier le développement des PME dans les trois pays avec une étude comparative.

1. un cadre conceptuel du financement des PME en Algérie

Les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. A titre d'exemple dans les pays de la zone dite: OCDE, plus de 95% des entreprises sont des PME. Qui représentent de 60 à 70% de l'emploi dans la majorité des pays

1.1 Aperçu sur les PME algériennes

L'ouverture de l'économie Algérienne, les entreprises privées ont connu un développement très important, bien que dans le nombre de nouvelles entreprises et dans leur poids dans les différents secteurs d'activité. Depuis cette ouverture et de la nouvelle politique d'investissement, le nombre des PME connaît une croissance continue.

Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant au sein de l'économie dans la plupart des secteurs. Durant ces dernières années, le poids de la PME dans l'économie nationale, a fortement augmenté.

1.2 les caractéristiques de la PME en Algérie (kourichi et al, 2013)

Les PME Algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et à la région de son implantation, on peut dire que les PME en Algérie se distinguent, en plus de celles partagées par leurs homologues des pays en développement

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en voie de développements et en transition dans les points suivants :

- une faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade la formation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs privés et public ;
- une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- l'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit ;

- le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;
- un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

1.3 les contraintes financières des PME Algériennes

Le problème de disponibilité des crédits est parmi les premières préoccupations des entrepreneurs, et les banques algériennes ne s'impliquent que faiblement dans le financement des PME, ces banques pour ce justifient, invoquent souvent, le manque de rentabilité des prêts de faibles montants, au regard des coûts de transaction élevés, le risque considérable engendré par l'existence d'une forte asymétrie d'information entre les banques et les PME, et le manque de sécurisation des crédits en cas de défaut de paiement (**Adair & Hamad, 2004**).

Les PME même en économie puissantes estiment que l'accès au financement notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir, l'accès au financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne dispose pas de garanties suffisantes, n'ont pas de référence établies, ni d'historique de crédit l'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité, le rapport des actes des assises nationales de la PME du ministère de la PME synthétise les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes comme suit (**kourichi & all, 2013**):

- l'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques ;
- le coût du crédit est élevé, et les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- Le manque de moyens dédiés aux PME par les banques et l'insuffisante sécurisation des crédits. Les données relatives à l'accès des PME au crédit bancaire sont difficilement accessibles en Algérie. Ces conditions qui caractérisent le système bancaire Algérien s'expliquent d'abord par l'existence d'une certaine culture comportementale de méfiance envers l'entreprise privée, portant forte capable de créer de la richesse (**Faujas, 2011**). La difficulté d'accéder à un crédit bancaire pour les PME, est due et dans une grande mesure, à un manque flagrant des moyens financiers que les banques publiques dédient à ces entreprises.
- l'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- l'absence de la notion de prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développements suffisante

1.4 Les déterminants des sources de financement de la PME en Algérie

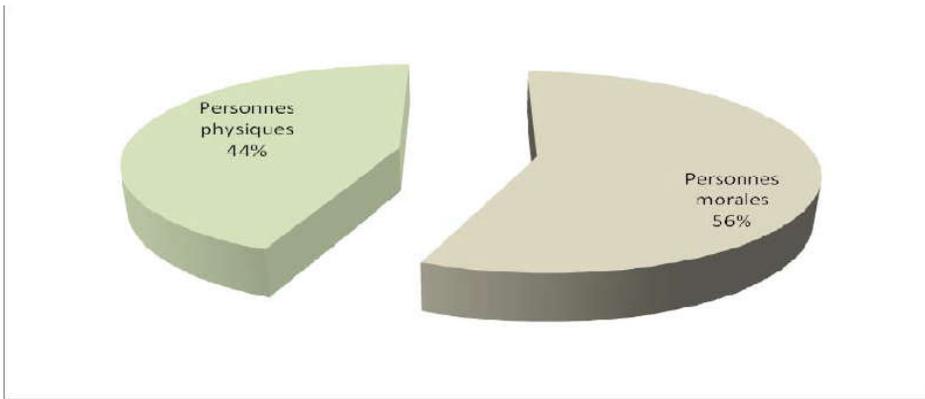
La PME en Algérie évolue dans un environnement particulièrement instable notamment à cause d'une transition inachevée et d'une volonté irréversible d'intégration à l'économie mondiale. L'économie algérienne est confrontée à plusieurs perspectives dont l'objectif est d'assurer une trajectoire d'un fort taux de croissance dans un contexte de mondialisation en assurant des financements alternatifs. Il s'agit d'amener les entreprises à des niveaux de croissance plus significative de leur activité par l'amélioration de la compétitivité et la conquête des marchés intérieurs et extérieurs (**Benbayer & Mjaoui, 2009**). L'appui (financier indirect) à la création et aux développements de cinq sociétés financières spécialisées. (dont finalep, sofinance, Arab leasing...) était un résultat attendu, énoncé dans la convention de financement externe pour leur besoin de développement et, ainsi compenser l'absence marquante d'intermédiation financière, rôle habituellement dévolu aux banques. (**Bulletin des PME, 2017**)

Tableau 1. L'évolution des PME en Algérie

Population totale des PME	1022624
Pme créées en 2016	108538
emplois	2540698
Exportations (millions de \$)	28883
Importations (millions de \$)	46727

Source: réalisé par nous même à partir des statistiques de ministère de la PME et de l'artisanat.

Les PME du secteur public ne représentent qu'une infime partie de l'asphère des petites et moyennes entreprises, 390 PME durant l'année 2016 contre 532 PME durant l'année 2015 soit un recul important de 26.69 % , par contre le nombre total des PME privées à fin 2016 est de 1 022 621 PME soit une évolution de 9.42% par rapport à l'année 2015, il est claire que cette diminution en nombre dans le secteur public résulte d'un fait économique, marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation des entreprises est un élément majeur. La concentration des PME privées se remarque dans la région du nord du pays avec 400615 PME (personne morales) ce qui présente un taux de 69.59% du nombre total des PME qui est d'un autre fait révèle un déséquilibre flagrant entre le poids numérique des PME et sa participation restreinte dans la création des richesses. cette situation est due à plusieurs facteurs. Parmi lesquels la contrainte financière qui pèse sur le développement de la PME, sa position concurrentielle et sa structure financière.



Source; CNAS

A la fin de l'année 2016, la population globale des PME s'élève à **1 022 621** entités dont plus de **56% sont constituées de personnes morales**, parmi lesquelles on recense **390** Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (**43.65%**), dont près de **21%** des professions libérales et 23% sont des activités artisanales. (**Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, 2016**)

Bon nombre d'entre elles ne parviennent à faire face aux frais d'exploitation courants (salaire, matières première, impôts et taxes) qu'au moyen de crédit d'exploitation, chèrement payés aux banques. Le paradoxe est que ces entreprises en rupture de trésorerie sont partiellement bien portantes puisque le montant de leur créance dépasse celui des dettes. L'activité générée par les carnets de commande généralement bien remplis n'a jamais été aussi importante et les profits sont aussi élevés. Le besoin de financement externe est considérable. Les banquiers, quand à eux, cherchent toujours des garanties et des solutions leur permettant de minimiser le risque et se faire rembourser dans les meilleures conditions possibles. La prise de garantie constitue un autre moyen de maîtrise de problème de risque moral. En rendant la défaillance plus coûteuse pour l'emprunteur, elle incite celui-ci à réduire le risque de ses projets, à l'augmentation de son effort et à une forte probité, le débat de l'incitation des banques à contrôler des emprunteurs en présence de garantie et autre clauses contractuelle et donc loin d'être clos. Les autres modes de financement demeurent moins utilisés par manque d'information de vulgarisation mais, surtout par la méfiance des emprunteurs nationaux vis-à-vis de ces nouvelles formules.

La banque d'Algérie a évalué (rapport d'avril 2017) que les crédits aux PME se sont accrus de 14.92 %.(**conseil de la nation, 2017, p 9**)

Le développement des banque non étatiques, avec une faible capitalisation, qui les pousse à une prudence excessive dans la politique de crédit, ont toutefois permis avec la réforme d'amorcer une croissance rapide des crédits au secteur privé. Les banques n'accordes pas assez de crédits aux PME ; il y'a une absence de marché assurant une offre de capital-risque ou de capitaux d'amorçage. On note aussi l'absence de fonds provenant d'entreprises

apparentées ou organismes internationaux, ou encore de société capital-risque pour financer les activités d'innovation. Face à ce constat, les entreprises puisent dans leur ressources internes afin de réaliser leur projets, le recours à l'autofinancement externe et informel reste toutefois très élevé chez les PME, en réponse à la rigidité du secteur bancaire. Incapable de répondre à la demande des crédits, ce qui dénote une certaine faiblesse de la bancarisation de l'économie. Cette faiblesse met en évidence des problèmes plus structurels, notamment la lourdeur des services bancaires et le renforcement de l'économie informelle qui représente 45% de l'activité globale (conseil national économique et social).

De plus en plus de recherches s'effectuent dans ce secteur ; les travaux concordant de ces travaux montrent qu'en temps de récession ou de reprise économique, les difficultés d'accéder au crédit bancaire freinent les capacités créatrices et l'émergence d'un tissu de PME, plus critique, elles notent que le faible taux de bancarisation de l'économie Algérienne et l'insuffisance de la mobilisation de l'épargne nationale ainsi que le caractère embryonnaire du marché financier sont autant de facteurs défavorables, un nombre important de demandes de crédits soumises par les PME aux banques a été rejeté en raison de l'insuffisance de garanties ou de risques élevés liés aux projets à financer.

Les crédits aux entreprises font l'objet dans le monde entier de ratios très précis liés aux résultats et à la structure du bilan ; leur particularité et de permettre aux banques de demander le remboursement immédiat et anticipé à l'entreprise de tous les crédits si ces ratios ne sont plus respectés. Effet immédiat, une entreprise qui va mal ou est à court de liquidités se voit demander un remboursement immédiat, cercle vicieux qui précipite évidemment sa chute, deux dispositifs interviennent comme effet de levier de financement des PME, il s'agit de fonds de garantie aux PME et de la caisse de garantie des crédits d'investissement.

Pour nombre de chefs de PME, le financement en soi n'est pas problématique, mais ce sont les conditions rigides d'accès aux crédits qui posent problème. En effet les garanties exigées pour bénéficier d'un concours bancaire, les taux de débiteurs élevés, le manque d'information et de communication entre entrepreneurs et banquiers ainsi que le peu d'importance qu'accordent les cadres d'agences bancaires aux requêtes des investisseurs sont autant d'éléments avancés par les entreprises pour justifier la difficulté d'accès aux prêts bancaires. Les banquiers, quant à eux, soulignent que pour garantir une plus grande disponibilité, des exigences moins dissuasives, un coût de crédit raisonnable et une meilleure assistance-conseil, les entreprises doivent attester d'une transparence et adopter une approche de gestion moderne qui implique aussi bien le marketing, le management rationnel que la maîtrise totale des outils de la finance pour, finalement instaurer un partenariat fondé sur un rapport risque/opportunités partagé.

Aussi, les financements bancaires s'appuient-ils sur l'existence d'un élément comptable fiable que les PME n'ont généralement pas, une difficulté fondamentale qui handicape fortement le dialogue entre les banques

et les PME est le manque de fiabilité des documents comptables que les entreprises présentent aux banques, compte tenu de circuits parallèles de facturation ou non-facturations et d'encaissement ou décaissement non enregistrés comptablement.

Des chiffres inquiétants par leurs consistances, mais aussi et surtout, par leur répercussion désastreuse sur des milliers d'entreprises de PME, pratiquement toute contrainte à solliciter de coûteux découverts bancaires pour financer leur exploitation. Le problème est qu'elles doivent payer aux banques des intérêts (agios) qu'elles ne peuvent même pas récupérer ces mauvais payeurs, pour la plus part étatiques et qui se trouvent surcroît être, leur principaux clients avec les quels il faut garder de bonnes relations si on souhaite les préserver, si dans le passé, l'autofinancement et le crédit bancaire constituaient les seuls moyens de financement des entreprises, aujourd'hui, les opportunités se diversifient de plus en plus, mais leur accès n'est pas aisé pour tout le monde, il s'agit de microcrédit, du crédit-bail, ou encore du capital-risque qui se développe progressivement au profit des PME algériennes, ils sont diversement appréciés, le recours au marché des capitaux semble pour sa part, relever de l'impossible, vu la nature juridique de la plus part de ces PME qui les exclut pratiquement de tout accès aux outils de crédit, exclusivement réservé aux sociétés de capitaux.

2. Dispositifs d'appui à la PME Algérienne

Ils existent plusieurs organismes en Algérie pouvant avoir un rôle au près des PME, pour leur développement. Ces organismes sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création des entreprises. Mis en place dans les années 2000, visant à développer les PME privées. Pour promouvoir la PME, l'Etat a mis en place plusieurs dispositifs, et les plus importantes on cite: l'ANDI, l'ANEM, la CNAC et l'ANGEM

- Agence nationale de développement des investissements ANDI

L'ANDI est créée en 2001. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie, accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Ses guichets uniques décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets.

Leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprise et de développement d'investissement

- L'agence nationale pour le soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ)

C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs de créer leur propre emploi et de réaliser leur projet professionnel. Son rôle est les créations et le financement des micros entreprises,

- La caisse nationale d'allocation chômage (CNAC)

A partir de 2004, dans le cadre de politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en leur offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de dinar

- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

Créée en 2004, elle représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, son objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles, en créant leurs propres activités économiques.

A côté de ces quatre organismes on trouve aussi de nombreuses structures et instruments, dont l'objectif est l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement des PME; comme le Fond de Garantie des Crédits aux PME, son objectif est de faciliter l'accès au financement bancaire à moyen terme, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales, agence nationale de développement de la PME, la caisse de garantie des crédits à l'investissement des PME,

3. Etude comparative pour le développement des PME au pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)

Après leurs indépendances politiques, les économies des trois pays du Maghreb en l'occurrence le Maroc, la Tunisie et l'Algérie (Jbili & all, 1997, P8), se sont concentrées sur des modèles de gestion centralisée et dirigiste donnant un rôle prédominant à l'Etat dans l'activité économique qui se base essentiellement sur l'exportation des matières premières. Ce mode de gestion avait pour objectif l'accélération du processus de développement économique par l'exercice du contrôle direct de l'Etat sur les ressources nationales.

Pour réaliser les objectifs escomptés de cette stratégie globale de développement, les autorités des trois pays ont agi à travers plusieurs moyens touchant différents secteurs réels, financiers et monétaires.

Dans ce contexte, l'activité réelle qui s'est basée sur l'exploitation et l'exportation des matières premières a été essentiellement dominée par de grandes entreprises publiques qui opèrent dans des secteurs stratégiques. Pour ce qui est du secteur privé, il a été actif dans les domaines du commerce, du tourisme et dans l'agriculture en Tunisie et au Maroc, mais sa taille est limitée en Algérie.

Le financement de l'activité du secteur réel a été assuré par un système financier dominé par les banques qui sont à grande majorité publiques. Des banques de développement, des institutions d'épargne postale et des compagnies d'assurance. Les marchés financiers existaient déjà au Maroc et en Tunisie mais leur taille et activité sont très limitées. La fonction essentielle des systèmes financiers est la collecte des ressources à des coûts faibles et leur orientation, principalement, vers le financement des secteurs stratégiques. Toutefois, l'activité financière a été strictement régulée à travers les taux d'intérêts administrés, et des politiques de financement direct de crédits.

Les banques commerciales n'assurent que les besoins à court terme des entreprises privées, le reste des besoins à moyen et long termes, sont financés par des banques spécialisées (Jbili & all, 1997, P8).

Au Maroc, L'importance de la PME est explicitée théoriquement par les coûts de coordination, de capacité de commande (MORVAN, 1988), de rationalisation des structures et des politiques globales, de sortie et de désengagement (JULIEN & MARCHESNAY, 1988) liés aux grandes structures, ajouté aux déséconomies d'échelle, déséconomies de champ et déséconomies de gestion de la petite taille (CEDAG, 1988)

D'après la Fédération de la PME (affiliée à la CGEM), le poids de la PME représente 98% de l'ensemble du tissu productif national du tissu économique et occupant plus de 50% des salariés du secteur privé, La part des PME est de plus de 90% dans toutes les branches

L niveau des crédits distribués par le secteur bancaire marocain est à hauteur de plus de 80% durant la dernière décennie suivi de plus de 70% par la Tunisie. Cependant, le système bancaire algérien se caractérise par un recul de l'activité de crédit, passant d'un niveau de plus de 60% au cours de la période d'avant 1994 pour atteindre le niveau le plus bas depuis l'indépendance Durant les dernières années avec un taux qui avoisine les 10%.

A titre de comparaison: La Tunisie et le Maroc créent plus de PME que l'Algérie. En Algérie, on estime le nombre de PME entre 430 000 et 440 000 alors qu'au Maroc, il est de 1,2 million. En termes de création d'entreprises on crée en Algérie 70 entreprises pour 100 000 habitants par an alors que les pays de niveau similaire en créent 350 par an.

Ceci s'explique par le fait que l'économie algérienne reste tributaire des recettes d'hydrocarbures.

Conclusion

Cette étude a essayé de clarifier les sources de financement et leurs impacts sur le développement des PME maghrébines. Au milieu des divers changements qui surviennent dans les pays du Maghreb plus précisément l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, les PME sont au centre des stratégies de développement. Ces entreprises sont considérées, non seulement comme des entreprises ayant une importante capacité d'adaptation et d'innovation, mais surtout comme des acteurs importants dans la création de l'emploi et de la valeur ajoutée

A partir de cette étude, on a constaté que le système de financement de la Tunisie est plus développé par rapport aux deux autres pays, ainsi que le développement et l'évolution des PME

Les programmes de mise à niveau pour le développement du système de financement et donc le développement de financement des PME dans les pays du Maghreb sont dans des états d'avancement très différents, ce qui ne permet pas encore de faire un véritable travail de comparaison. En somme, l'Algérie et

la Maroc devraient faire davantage d'effort afin de renforcer l'accroissement et le développement des PME et donc renforcer la compétitivité de l'économie, d'augmenter la flexibilité du marché du travail pour que la PME maghrébine puisse avoir un rôle important dans l'intégration. Nous pensons que les pouvoirs publics maghrébins devraient accorder certains avantages tels que des avantages fiscaux et parafiscaux aux PME.

Bibliographies

- A. Jbili, K. Enders, and V. Treichel: Financial Sector Reforms in Algeria, Morocco, and Tunisia: A Preliminary Assessment. IMF working paper n° 97/81. July 1997
- Bulletin d'information statistique numéro 30, Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information, Algérie, 2016
- Bulletin des PME num 30, ministère de l'industrie et des mines, mai 2017.
- CEDAG, « De nouvelles théories pour gérer l'entreprise », Economica, 1988.
- Habib Benbayer, Trari Mjaoui, le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique, revue économie et management, édition 9, Tlemcen, octobre 2009.
- karim si lekhal, youcef kourichi, ali gaboussa, les PME en algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives, revue de la performance des entreprises Algériennes, édition 4, décembre 2013.
- Les PME Maghrébines: Facteurs d'intégration régionale, revue économie & management n°9, faculté des sciences économiques et de gestion, université Abou- Bekr Belkaid, octobre 2009
- P.A. JULIEN et M. MARCHESNAY, « La petite entreprise », Vuibert Gestion, Editions G. VERMETTE, PARIS, 1988.
- R. REIX, « La capacité de commande », thèse d'Etat, Université de Montpellier, 1977.
- synthèse sur les développements monétaire et financiers en 2015 et les tendances de l'exercice 2016 en contexte de persistance du choc externe, conseil de la nation, avril 2017.
- Y. MORVAN, « Fondements d'économie industrielle », ECONOMICA, PARIS, 1988.